Formation Initiale Sauveteurs Secouristes du Travail

Objectifs (aptitudes et compétences)

A l'issue de la formation, le sauveteur secouriste du travail doit être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de contribuer et à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Programme

1. Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

2. Être capable de protéger de façon adaptée

3. Être capable d'examiner la victime

4. Être capable de garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

5. Être capable de secourir la victime de manière appropriée

6. Être de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

7. Être capable de caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

8. Être capable de participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Durée

14h00 en présentiel, (il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession)
De 4 personnes minimum à 10 personnes maximum pour 1 formateur Titulaire du certificat de « Formateur SST ».

Prérequis

Aucun, outre l'information du médecin du travail des candidats à la formation SST (art R 4624-1 du code du travail).

Public concerné

Toute personne de l'entreprise

Modalités pédagogiques

Animation sous forme d'exposés interactifs, de démonstrations commentées et justifiées, d'études de cas, de mises en pratique et de cas concrets.

Modalités techniques

Mannequins de ranimation cardio-pulmonaire, générateur de fumée, défibrillateur, maquillage.

Moyens d'encadrement de la formation

1 formateur Titulaire du certificat de « Formateur SST » à jour de sa formation de maintien et d'actualisation des compétences.

Délais d'accès :

Cette formation pourra être organisée dans un délai de 15 jours, sous réserve de disponibilité de nos formateurs.

Suivi de l'exécution du programme

Evaluation formative par le formateur sur chaque objectif spécifique de la formation.

Modalités d'évaluation

Evaluation certificative en fin de session conformément à la grille de certification des compétences du SST document de référence de l'INRS V8.01/2021

Evaluation de la formation par les apprenants en fin de session.

Tarifs

1300€ht pour le programme et le délai standard. En cas de personnalisation nous consulter.

Accessibilité

PrevAction-Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponibles. Contacter notre référent handicap Mr Cyrille LOISEAU en cas

de question à l'adresse contact@prevaction-formation.fr.

Références règlementaires

Article R4224-15 du code du travail : Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :
1° Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ;
2° Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux.
Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers

Autres références

Dispositif de formation SST, document de référence V8.01/2021 INRS/CARSAT